



*Pour publication immédiate*

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Subvention de 500 000 \$ pour la passerelle

*Candiac, le 5 décembre 2011* - La Ville de Candiac est heureuse d'annoncer que dans le cadre du volet « transport actif » du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile, le ministère des Transports lui accorde une aide financière de 500 000 \$

Dans une lettre qu'il a adressée au maire Normand Dyotte, le ministre Pierre Moreau mentionne que cette subvention vise à soutenir la municipalité de Candiac dans la réalisation récente du projet de la passerelle multifonctions (piétons et cyclistes) surplombant l'autoroute 15.

La passerelle est ouverte au public depuis quelques semaines déjà. Toutefois, les aménagements des parcs situés aux deux extrémités de la passerelle, soit Haendel et de Cherbourg, seront achevés au printemps 2012.

-30-

Source : Ville de Candiac  
Renseignements : Danielle Leggett, directrice des communications  
450 444-6000